



Echange de biens immobilier

Par **regcyr**, le **24/07/2013** à **17:20**

bonjour madame monsieur

Est il possible legalement de proposer un echange de biens immobiliers entre deux proprietaires ?

Voici ma reflexion dans le detail :

actuellement nous sommes interresses par l'achat d'une maison mais nous n'avons toujours pas vendu la maison de mon compagnon (je suis moi meme locataire) la maison qui nous interesse est une maison secondaire pour son proprietaire actuel,nous avons eu connaissance d'une taxe sur les maisons secondaires que l'actuel vendeur aurai a regle en cas de vente ! pouvons nous lui proposer un echange entre notre biens et le siens a savoir que le notre represente environ 20000euro de moins que le siens ? il serait plusfacile pour nous d'emprunter un "complement pour acquerir son bien plutot que d'attendre sa vente ! le pret relai ne nous interessant moins! si cela est possible quelles sont les demarches a efectuer ? merci de repondre meme en cas de reponse negative!

cordialement

regcyr

Par **youris**, le **24/07/2013** à **18:04**

bjr,

est-ce que votre vendeur est intéressé pour acquérir votre bien ?

en matière de biens immobiliers vous devez obligatoirement passer par un acte authentique passé chez un notaire comme une vente normale donc avec des frais.

si vous faites les 2 ventes en même temps, vous pourrez faire un paiement par compensation, celui qui acquiert de l'autre le bien le plus cher devra verser la différence. mais je ne vois aucun avantage fiscal dans votre projet.

cdt